

› **DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS**

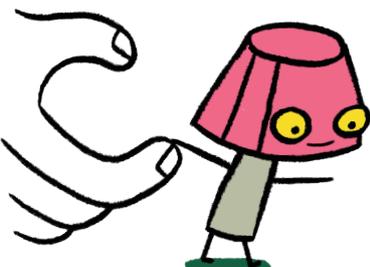
# ET SI LA DÉCHÈTERIE DEVENAIT VOTRE NOUVELLE ALLIÉE ?

À Versailles Grand Parc, on ne jette plus, on transforme ! Dans un monde où chaque geste compte, l'interco multiplie les solutions pour consommer autrement. Réemploi, seconde main, recyclage malin : cap sur les bons réflexes à adopter — pour la planète, mais aussi pour votre porte-monnaie.

## Le réemploi : consommer autrement et... intelligemment

Vous avez un grille-pain en fin de carrière, un vase qui prend la poussière ou des jouets délaissés ? Direction la déchèterie ! Nos équipements intercommunaux disposent d'un espace dédié au réemploi. Vous y déposez ce dont vous n'avez plus l'usage : objets, vaisselle, petit électroménager, jouets, vêtements, ...

Grâce aux éco-organismes, ces articles retrouvent une seconde vie chez d'autres habitants. Et ce n'est pas tout : 13 structures de réemploi réparties sur le territoire collectent, réparent et revendent à prix solidaire. Certaines ressourceries proposent également des ateliers de couture, de réparation ou de bricolage : une façon conviviale d'apprendre à faire durer plutôt qu'à jeter.



## Poêles, casseroles, cocottes: ils méritent mieux que la benne

Nouveauté dans les déchèteries de Buc et Bois d'Arcy : une filière spécifique a été mise en place pour vos ustensiles de cuisine rayés ou cabossés. Vos vieilles casseroles, moules et fait-tout peuvent désormais être recyclées. L'aluminium et les revêtements comme le téflon sont valorisés par une filière spécialisée. Objectifs ? Moins de déchets et plus de matière réutilisée !



## Encombrants : mieux vaut la déchèterie que le trottoir

Un matelas fatigué ? Une armoire trop encombrante ? Privilégiez encore la déchèterie ! Contrairement aux dépôts en voirie, où les objets sont ramassés en vrac et incinérés à 90 %, les déchèteries permettent un tri rigoureux à la source. Résultat : une meilleure valorisation des matériaux, qui peuvent être recyclés ou transformés en matières premières. Et vos trottoirs apprécieront !

## Appareils électriques et électroniques : attention, déchets sensibles !

Téléviseurs, ordinateurs, petits appareils électroménagers... Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) contiennent des composants polluants. Ils doivent impérativement être déposés en déchèterie, où ils sont dépollués puis valorisés dans des filières spécifiques.

Mélangés aux encombrants, ces appareils peuvent polluer les sols... et provoquer des départs de feu dans les camions-bennes ! Pour les petits appareils, pensez aux bornes PAM (Petits Appareils en Mélange) : 30 points de collecte sont accessibles près de chez vous pour y déposer téléphone, rasoir électrique ou grille-pain défectueux.



## Trouvez vos déchèteries et ressourceries

Les déchèteries sont accessibles à tous les particuliers sur présentation du badge d'accès. Pour connaître les horaires d'ouverture, localiser la ressourcerie la plus proche ou repérer les bornes PAM, téléchargez l'appli T.R.I. VGP ou rendez-vous sur [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr).

